

PLAN DES OPERATIONS PAR PAYS POUR 2002 : GUINEE

Première partie: Résumé du Comité Exécutif

a) Contexte et Populations bénéficiaires

Depuis le début des années 1990 jusqu'en avril 2001, la Guinée a toujours abrité des centaines de milliers de réfugiés venus principalement de la Sierra Léone et du Liberia. Ces populations réfugiées, meurtries et déstabilisées par les conflits armés qui continuent de déchirer leurs pays respectifs, ont bénéficié depuis plus d'une décennie de la générosité du peuple guinéen qui leur a offert une terre d'asile et de la communauté internationale qui leur a apporté assistance. A la fin du mois de juin 2001, on estime qu'il y a encore environ **109.500 réfugiés sierra léonais** et quelques **81.500 réfugiés libériens** en Guinée. En outre, environ **1.500 réfugiés urbains**, toutes nationalités confondues, vivent dans la capitale guinéenne Conakry.

L'on se souviendra que des accords de paix avaient été signés en juillet 1999 à Lomé (Togo) en vue de mettre fin à la guerre civile qui déchire la Sierra Leone. Malheureusement, le gouvernement sierra léonais et les rebelles du RUF n'ont jamais pu mettre en œuvre les résolutions contenues dans les accords de Lomé. Les élections générales initialement prévues pour l'an 2000 ne sont toujours pas organisées. Les rebelles du RUF, dont le chef historique est Fodey Sankoh, ont tous été remerciés lors d'un remaniement ministériel après avoir brièvement fait partie du gouvernement de Freetown. Par ailleurs, le désarmement et la démobilisation des rebelles du RUF prévue dans les accords de paix de Lomé semblent être renvoyés aux calendes grecques. C'est dans cet environnement politique délétère que des attaques venant des zones occupées par le RUF sont menées sur les régions frontalières de la Guinée depuis le mois de septembre 2000. Cette nouvelle situation a conduit à la destruction de plusieurs camps de réfugiés sierra léonais en Guinée et à la dispersion des réfugiés dans la zone rurale de Guéckédou, notamment dans la zone communément appelé "la languette ou bec de perroquet". Certains réfugiés, de leur libre choix, ont exprimé le désir de rentrer à Freetown. Pour des raisons de protection internationale, le HCR a accepté de faciliter, depuis le mois de décembre 2000, leur retour par bateaux à partir de Conakry. En vue d'avoir accès aux réfugiés et d'assurer la protection internationale et l'assistance, les réfugiés sierra léonais seront transférés, durant l'année 2001, sur de nouveaux sites loin des frontières où ils seront beaucoup plus en sécurité. On estime qu'en 2001, environ 65.000 réfugiés seront rapatriés. Ainsi, au début de l'an 2002, le HCR aura à assister quelques **50.000 réfugiés sierra léonais** vivant dans les camps d'Albadaria et de Dabola (Préfecture de Kissidougou) en Guinée. De plus, il est prévu le rapatriement organisé et spontané de **30.000 personnes** et la réinstallation d'environ **1.000 personnes** (250 cas) en 2002. Il faut noter que la population réfugiée sierra léonaise vient pour sa grande majorité (90%) des régions contrôlées par le mouvement rebelle du Revolutionary United Front (RUF) situées au Nord et à l'Est du pays. Elle est composée d'environ 53% de femmes et de 47% d'hommes ; la majorité de la population (62%) est très

jeune (0-17 ans). Cette population vient principalement des régions rurales de la Sierra Leone et évolue en majorité dans l'agriculture.

L'on se souviendra également que suite aux efforts de la communauté internationale pour mettre fin à la guerre civile, des élections démocratiques avaient été organisées au Liberia, et un président de la république avait été élu en juillet 1997. En dépit des efforts conjugués de l'ONU et de la CEDEAO, la paix durable tant souhaitée n'est jamais revenue au Liberia. L'insécurité qui y sévit encore constitue un frein au rapatriement des nombreux libériens qui vivent en Guinée. A la fin du premier trimestre de 2001, les attaques armées le long des frontières libéro-guinéennes, ainsi que les combats qui se dérouleraient dans les régions du Lofa et du Nimba, hypothèquent encore davantage un rapatriement significatif, au cours de l'an 2001, des réfugiés libériens vivant en Guinée, principalement dans les comtés de Nzérékoré et Macenta. En 2002, le HCR compte poursuivre un programme de soins et entretien en faveur des quelques **22.000 réfugiés libériens** vivant dans les camps de Kouankan et Kola; et mettre en œuvre un programme de soins médicaux en faveur des personnes extrêmement vulnérables, ainsi qu'un programme d'éducation au profit des enfants réfugiés qui ne vivent pas dans les camps. Les réfugiés libériens sont en majorité originaires des zones rurales des comtés de Lofa, de Grand Gedeh et de Nimba. Cette population est composée d'environ 54% de femmes et de 46% d'hommes. La majorité (60%) de cette population est jeune et comprise entre 0 et 17ans.

Les bureaux du HCR se préparent aussi pour un scénario d'urgence dans lequel il se produirait une intensification des combats dans le Lofa entre les factions coalisées et les Forces Armées Libériennes. Si cette hypothèse se confirme et que la Guinée ouvre ses frontières, il y aura à la fois des déplacés à l'intérieur du Liberia et des demandeurs d'asile en direction de la Guinée. Dans ce scénario, le chiffre de planification est de 10.000 libériens.

L'on se souviendra enfin qu'en septembre 2000, les réfugiés urbains de la ville de Conakry avaient subi toutes sortes de tracasseries et de violences perpétrées par les populations locales, en représailles aux attaques armées dirigées contre la Guinée. Ainsi, la plupart des ressortissants de la Sierra Leone et du Liberia avaient été harcelés, voire spoliés de leurs biens et chassés de leurs maisons. Un nombre significatif de ces réfugiés ont alors opté pour le rapatriement au cours de l'an 2001. Cependant, on estime à quelque **1.500 réfugiés urbains** qui nécessiteront de la protection et de l'assistance matérielle du HCR en 2002. L'assistance portera sur l'octroi de cartes d'identité aux réfugiés qui seront reconnus, sur l'aide à l'éducation et les soins médicaux à tous les réfugiés et demandeurs d'asile nécessiteux.

L'on espère que le contexte politique sera favorable, au cours de l'an 2002, à la mise en œuvre des activités du HCR qui visent la protection des réfugiés en Guinée. L'on suppose qu'il y aura des avancées spectaculaires dans le processus de paix en Sierra Leone et qu'une solution sera trouvée au sujet du conflit armé qui oppose la Guinée au Liberia. C'est seulement dans ces conditions que le HCR pourra jouer pleinement, en appui au gouvernement guinéen, son rôle de coordination des activités de protection et d'assistance

aux réfugiés. En plus, le HCR Guinée maintiendra des contacts réguliers avec les bureaux du HCR au Liberia et en Sierra Leone. Ces contacts bilatéraux entre bureaux se feront en complémentarité aux réunions de la Cellule de Rapatriement et de Réintégration qu'anime régulièrement la Direction Régionale du HCR basée à Abidjan (DRACO). L'approche régionale de la politique du HCR en matière de protection des réfugiés, en ce qui concerne la situation des libériens et des sierra Léonais, sera déterminée au cours des réunions de la Cellule, comme cela a été le cas en 2000 et en 2001.

Le paysage humanitaire sera animé par des ONG nationales et internationales qui occuperont la ligne de front pour la mise en œuvre d'une variété de programmes d'assistance arrêtés de commun accord avec le HCR. Tout laisse croire que la capacité d'intervention actuelle des ONG restera disponible tout le long de l'an 2002. Par ailleurs, le HCR mènera localement des consultations régulières avec les autres agences du système des Nations Unies telles que l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'OMS, etc. ainsi qu'avec les bailleurs de fonds et les ambassades accréditées en Guinée en vue d'une meilleure coordination des activités.

b) Buts et Objectifs des programmes

Nom des bénéficiaires : Réfugiés Sierra Léonais en Guinée	
But principal : Assurer la protection internationale des réfugiés Sierra Léonais en Guinée et leur apporter une assistance pour leur entretien.	
Objectifs principaux	Résultats connexes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés Sierra Léonais vivant dans les camps de Kissidougou et Dabola bénéficient d'une assistance leur permettant de couvrir leur besoin essentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés qui le désirent sont transférés sur des sites sécurisés. ▪ les 50.000 réfugiés bénéficiaires ont été recensés et ont reçu les documents d'identité. ▪ Le gouvernement guinéen a reçu un appui effectif pour assurer la sécurité des camps de réfugiés.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés sont bien informés et optent pour le rapatriement en toute sécurité et avec dignité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 30.000 réfugiés ont été rapatriés dans des conditions de sécurité et de dignité.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cas de réfugiés ayant des problèmes de protection et de réunification familiale sont soumis aux autorités des pays tiers pour la réinstallation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 1.000 personnes (250 cas) ont été documentés, soumis à des pays tiers et acceptés pour une réinstallation.

Noms des bénéficiaires : Réfugiés libériens en Guinée	
But principal: Assurer la protection internationale de tous les réfugiés libériens vivant en Guinée et accorder une assistance aux réfugiés installés dans les camps.	
Objectifs principaux	Résultats connexes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés libériens vivant dans le camp de Kouankan, ainsi que 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 22.000 réfugiés libériens vivant dans les camps (Kouankan et

<p>ceux nouvellement transférés sur de nouveaux sites à Nzérékoré sont régulièrement assistés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les réfugiés libériens qui se sont déplacés à l'intérieur de la Guinée pour des raisons de sécurité profitent de la protection internationale du HCR. 	<p>Kola) ont régulièrement reçu l'assistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés libériens déplacés à l'intérieur de la Guinée ont reçu une protection et les cas vulnérables ont reçu en plus une assistance.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés ayant des raisons de protection et de besoins de réunification familiale bénéficient d'une réinstallation dans des pays tiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inviter les pays de réinstallation tels que les Etats Unis, le Canada, l'Australie, la Suède, etc. à effectuer des missions en Guinée. ▪ Mise sur pied d'un système efficace permettant même aux réfugiés vivant dans les camps (pas seulement ceux vivant dans les zones urbaines) de bénéficier des programmes de réinstallation. ▪ Le HCR a soumis 1.000 cas (5.000 personnes) aux pays de réinstallation.

Nom des bénéficiaires : Réfugiés urbains à Conakry	
But Principal: Fournir une protection internationale aux réfugiés urbains vivant à Conakry et leur apporter une assistance pour les rendre moins dépendant de l'aide.	
Objectifs principaux	Résultats connexes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les demandeurs d'asile profitent des décisions du comité d'éligibilité selon les normes internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les réfugiés urbains reconnus par le comité d'éligibilité ont reçu une carte d'identité.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés urbains sont assistés dans les domaines d'allocations financières de subsistance, de santé et d'éducation, activités génératrices de revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réfugiés urbains nécessiteux ont reçu une assistance à travers les allocations mensuelles. ▪ 115 réfugiés ont reçu une assistance pour la formation professionnelle et universitaire ▪ 50 nouveaux micro-projets sont mis en œuvre en faveur de 50 familles de réfugiés (250 personnes) et 50 micro-projets en cours ont été suivis.